

*Ministère des Sports*



*La Ministre*

*Paris, le* 10 MAI 2011

Madame la Sénatrice,

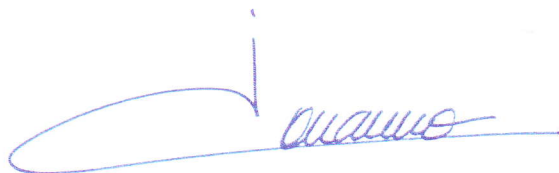
Par courrier en date du 23 février 2011, vous aviez bien voulu appeler mon attention sur une demande de médiation entre l'Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball, représentée par Monsieur Claude BARTHES, son Président, et la Fédération Française de Volley-Ball (FFVB).

Je suis convaincue de la place, essentielle, de l'arbitrage dans les compétitions sportives et j'attache une importance particulière au respect dû aux arbitres dans l'exercice de leur mission.

La Fédération Française de Volley-Ball rencontre actuellement des difficultés financières qui l'ont amenée à différer le règlement des frais et indemnités des arbitres.

La Direction des Sports suit avec attention la situation de la FFVB et je lui ai demandé d'évoquer, lors de la prochaine réunion de négociation de la convention d'objectifs avec son Président, les modalités de remboursement des frais d'arbitrage.

Je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, à l'assurance de ma considération distinguée.



Chantal JOUANNO